



Tél : 0690 39 12 58

Découverte du Domaine de Bellevue Jusqu'au 31 Décembre 2026

Offre réservée aux agents émergeant au budget de l'État



La SRIAS vous propose « **un enrichissement culturel valorisant le patrimoine guadeloupéen** » au travers d'une expérience immersive au cœur de l'histoire et du savoir-faire local.
Visitez le **Domaine de Bellevue**, site emblématique du patrimoine industriel et culturel de la Guadeloupe.

Une visite guidée du Domaine de Bellevue (durée : environ 1h à 1h15) incluant :

- L'accès aux jardins
- Le moulin à vent entièrement rénové
- Une ancienne locomotive
- L'intérieur de la distillerie
- Le chai de rhum vieux
- La chaîne de mise en bouteille.

Les visiteurs découvrent l'ensemble du processus de transformation de la canne à sucre, de l'arrivée de la canne fraîchement coupée à l'extraction du jus jusqu'à l'utilisation de la bagasse comme combustible pour les chaudières et le vieillissement du rhum.

- Une dégustation offerte à l'issue de la visite (pas d'alcool pour les mineurs).
- Visite guidée gratuite pour l'agent, son conjoint ainsi que ses enfants mineurs.
- Tarif préférentiel appliqué aux accompagnateurs de l'agent ainsi qu'aux enfants de 18 ans et plus, pour la visite guidée.

Avantage boutique incluant :

À l'issue de la visite, **une remise de 10 € appliquée pour tout achat d'un montant supérieur ou égal à 20 €** dans la boutique de souvenirs du domaine : « La cabane à rhum ».

La procédure d'inscription est la suivante :

Envoyer un mail (depuis votre adresse professionnelle) à evenementsSRIAS@gmail.com en indiquant :

* *Votre nom et prénom*

* *Votre numéro de téléphone*

Insérer en pièce jointe :

* *Votre dernier bulletin de paye ou de pension (conformément aux obligations réglementaires de la SRIAS – les montants peuvent être masqués sauf vos nom, prénom, code du ministère d'appartenance, adresse postale).*

Après étude de votre dossier, un mail vous sera envoyé avec votre numéro de bon :

- Dès réception de cette confirmation, vous devrez faire votre réservation au numéro communiqué (en précisant le nombre de personnes vous accompagnant et leur catégorie).
- Vous pourrez ensuite vous rendre sur place et profiter de votre immersion culturelle.
- Une pièce d'identité ainsi que l'e-mail de confirmation vous seront réclamés sur place.

ATTENTION : 1 bon maximum par agent.